

FORUM SGDL

LA TRADUCTION
LITTÉRAIRE

CORINNA GEPNER
MARIE GRAVEY
LAURENCE KIEFÉ
DELPHINE RIVET

Les 25 et 26 novembre 2011 s'est tenu à la Société des Gens de Lettres un forum consacré à la traduction littéraire. Durant la première journée, diverses tables rondes ont envisagé la question du traducteur en tant qu'auteur, du métier et de la formation dans ce domaine. Au cours de la deuxième journée, on a abordé la question de la traduction littéraire en Europe et celle de la géographie de la traduction à l'échelle mondiale.

Première journée

« Le traducteur est un auteur »

Dieter Hornig, traducteur, maître de conférences, co-responsable du master de traduction de l'université Paris 8, ouvre le forum sur la question de l'actualité de la traduction.

Faisant référence à Umberto Eco, il s'interroge sur les raisons qui font l'actualité de la traduction et rappelle que celle-ci, ou plus exactement l'acte de traduire s'inscrit dans l'histoire. Et d'en évoquer les grandes « saisons » : la traduction des Grecs par les Romains, la traduction de la Bible en latin, puis en langues vernaculaires, et enfin les transferts de savoir du monde arabo-andalou. Il y ajoute la période des « belles infidèles » et celle du romantisme allemand, fervent pratiquant de l'hospitalité langagière.

Dans le mouvement de mondialisation qui touche aujourd'hui tous les domaines, la traduction n'a plus pour tâche de faire comprendre la parole de Dieu (d'un Dieu unique), mais de donner accès aux langues (plurielles) des hommes. D. Hornig rappelle aussi que les langues européennes sont nourries par un imaginaire puissant, irrigué par la nostalgie d'une langue adamique et par le mythe de Babel, où la diversité des langues est comprise comme un châtiment (la Pentecôte venant en quelque sorte réparer la dispersion langagière).

Depuis les années 1980, la traduction a considérablement gagné

en visibilité du fait de l'ouverture du marché éditorial aux littératures traduites. C'est aussi l'époque des grandes « retraductions » : Kafka, Dostoïevski, Shakespeare, entre autres. Cela étant, cette visibilité nouvelle produit en retour une nouvelle forme d'invisibilité. En témoignent les discours lénifiants et convenus sur la rencontre des cultures, sur le rôle d'ambassadeur du traducteur et sur la croyance en un pur et simple transfert de contenus d'une langue à l'autre, ainsi que l'appropriation par l'université de la réflexion sur la traduction (entre vision « franciscaine » de l'humilité et de la fidélité, et vision « œdipienne » de la séduction et de l'appropriation du texte). En fait, l'exercice de la traduction ne se laisse pas réduire à ce type de discours, et il serait bon que celle-ci manifeste sa force critique, voire subversive, pour renouveler à la fois les pratiques et la réflexion. Comme le disait l'essayiste Karl Krauss, « plus vous regardez un mot de près, plus il vous regarde de loin »...

La première table ronde, intitulée « Le traducteur est un auteur », s'engage très rapidement sur d'autres voies et offre aux intervenants (Florence Delay, Barbara Cassin, Juan Goytisolo et Erri de Luca) l'occasion de réflexions passionnantes sur l'écriture et la traduction. Erri de Luca rappelle que, dans le mythe de Babel, la construction de la tour peut se comprendre comme une réduction des forces humaines à une ambition unique, sous-tendue par la réduction à une seule langue. Dès lors, la multiplication des langues, loin de constituer un châtement, lui apparaît comme un cadeau. L'« éparpillement », en effet, ouvre à la richesse et à l'enracinement dans la terre. Juan Goytisolo, qui récuse les dieux du monothéisme au profit de Shéhérazade, renchérit en affirmant que la « pureté linguistique », mère de tous les vices (il cite Buñuel), signe la ruine de la culture. Il prône au contraire l'ouverture aux autres langues, notamment par le biais de la traduction, et insiste sur la formidable richesse des parlers, de la langue orale, si prompte à s'adapter et à emprunter des vocables à d'autres langues, à les modifier dans un processus de constante inventivité.

Barbara Cassin approfondit le propos en parlant de son expérience de la « pluralité interne » des langues dans la traduction des philosophes grecs. Elle affirme qu'il n'y a pas d'universel en philosophie, qu'en revanche il y a des mots qui font qu'on philosophe dans une langue ou dans une autre. Et que ces mots ouvrent sur des abîmes de complexité, qu'ils favorisent l'expérience de l'équivoque, ce

qui revient, pour le traducteur, à traduire pour essayer de comprendre... À traduire et à retraduire. Il y a donc *des* traductions, requises par des œuvres, des moments, des langues.

Comment se comporte le traducteur ? Pratique-t-il la fidélité ou s'approprie-t-il le texte à traduire ? Florence Delay évoque l'impression d'extrême liberté que lui donne la traduction, parle de sa participation à la retraduction de la Bible publiée par les éditions Bayard. Elle reconnaît au traducteur le droit de s'approprier le texte, en connaissance de cause évidemment. Tel n'est pas le sentiment d'Erri de Luca, qui voue le traducteur à un exercice permanent d'admiration, garantissant respect et distance par rapport au texte. Reprenant l'exemple de la Bible, et plus particulièrement de la Genèse, il détaille les erreurs de traduction et d'interprétation qui ont conduit, selon lui, les traducteurs à devenir les créateurs du péché originel par incompréhension du texte d'origine... Il considère que pour l'Écriture sainte, au moins, il faut absolument coller à l'ancien hébreu sans s'autoriser le recours à d'autres images que celles proposées par le texte. Ses commentaires sur les passages de la Genèse induisent une compréhension nouvelle du texte, fondamentalement contraire à la doxa qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Barbara Cassin propose une vision différente à partir de l'expérience de la traduction en langues étrangères de son *Vocabulaire européen des philosophies : Dictionnaire des intraduisibles*, qui demande à être réinventé dans chacune des langues d'accueil. La conclusion reprend, de manière provocante, la question de savoir si le traducteur n'est pas, au fond, tout-puissant...

« Le métier de traducteur en France et à l'étranger »

Pierre Assouline ouvre cette table ronde en présentant le rapport qu'il a rédigé sur la condition du traducteur à la demande du CNL. Selon lui, la presse culturelle en France est dans une position d'ignorance ou de déni vis-à-vis de la traduction, ce qui s'inscrit dans la problématique globale du manque de reconnaissance du traducteur. Certes, c'est en France que la condition de ce dernier est la meilleure, mais elle se dégrade inexorablement. Ce constat a poussé l'ATLF à solliciter le SNE pour reprendre des discussions interrompues il y a dix-huit ans.

Selon Pierre Assouline, la traduction devient « à la mode » et il faudrait en profiter pour insuffler l'idée que la traduction est un vrai métier. Le traducteur devrait sortir de sa timidité professionnelle, en

gardant à l'esprit qu'il connaît mieux le texte que beaucoup de critiques littéraires.

Esther Allen, traductrice américaine et professeure au Baruch College de New York, évoque la situation très minoritaire de la littérature étrangère aux États-Unis. Les éditeurs américains sont convaincus que les traductions ne se vendent pas (malgré des contre-exemples comme *Millenium*). Persuadés que le public est réfractaire à l'idée d'un roman traduit, les éditeurs répugnent d'autant plus à indiquer le nom du traducteur sur la couverture. Les traducteurs essaient donc de travailler à contre-courant du marché, pour susciter la volonté de traduction.

Depuis dix ans, les chiffres ont peu évolué, à l'inverse de l'idée qu'on se fait du traducteur, qui ressemble de plus en plus à son homologue japonais, figure idéale, selon Esther Allen, par la place importante qu'il occupe dans le paysage littéraire. Au Japon, en effet, le traducteur est considéré comme un artiste et présente sa traduction sous son nom.

Pierre Assouline cite des exemples similaires en France avec les récentes traductions ou retraductions d'Anna Galvalda, Marie Darrieussecq et Julie Wolkenstein, pour lesquelles la publicité se fait autour du nom du traducteur.

Esther Allen mentionne des projets concrets menés en commun avec les services culturels français (« French voices ») visant à faire connaître les auteurs français postérieurs à 2000, selon une sélection opérée par une commission franco-américaine. Le traducteur a la possibilité de solliciter une bourse de traduction sans avoir d'éditeur. C'est le Bureau du Livre qui cherchera l'éditeur. Ces bourses sont un moyen d'aller contre le marché. Aux États-Unis, personne ne vit de la traduction littéraire. Esther Allen pense connaître deux traducteurs professionnels ! Les autres sont des amateurs, ayant un métier à côté.

Marie-Françoise Cachin s'interroge sur la notion de traducteur « professionnel ». Le terme « professionnel » ayant été imposé par l'Université lors de la création du DESS (aujourd'hui Master) de traduction littéraire professionnelle de Charles V, dont elle a longtemps été responsable, et fondé par Michel Gresset et Françoise Cartano. Ce diplôme est axé sur la transmission d'un savoir-faire.

Olivier Mannoni rappelle que la traduction en tant que métier est quelque chose de nouveau. Auparavant, elle était réservée aux étudiants ou aux écrivains. Qui a voulu cette professionnalisation ? Le traducteur, qui souhaite pouvoir vivre de son métier, et les éditeurs, qui

ont envie de collaborer avec des professionnels. Ils doivent donc travailler ensemble à créer les meilleures conditions possibles pour le métier.

Sur le manque de reconnaissance du traducteur, Olivier Mannoni cite l'affaire de la FNAC, que les membres de l'ATLF ont bombardée de courriels pendant des mois, utilisant de véritables techniques de guérilla, afin d'obtenir la simple mention du nom du traducteur sur le site !

Au sujet de la formation : sur les 120 à 150 étudiants sortant chaque année des masters de traduction, 90 % sont des anglicistes. Il faut impérativement mettre en place des formations dans d'autres langues, sans quoi les circuits de découverte de la littérature étrangère n'existeront tout simplement plus.

Olivier Mannoni présente les objectifs des négociations entre l'ATLF et le SNE sous l'égide du CNL : il s'agit d'une remise à plat du Code des usages et de la mise en place de « décrets d'application ». Un travail de réflexion est également mené sur la place du nom du traducteur. On espère parvenir à un accord général avant le Salon du Livre 2012.

Suite à des questions de la salle, on évoque la possibilité d'une notice bio/bibliographique du traducteur, comme cela se fait parfois en Allemagne.

Une traductrice de français en italien signale les tarifs désastreux pratiqués en Italie, où la traduction relève presque du bénévolat, et Olivier Mannoni conclut en rappelant que le travail de l'ATLF est justement de ne pas permettre à la situation des traducteurs en France de se dégrader à ce point.

« La formation des traducteurs en France »

Au cours de cette troisième table ronde, Françoise Wuilmart commence par évoquer l'exemple de nombreux traducteurs n'ayant pas eu de formation spécifique au métier. Si le talent peut suffire à se lancer dans la traduction, la formation permet de gagner du temps.

Le CETL, créé à Bruxelles en 1989, est une formation post-universitaire, partant du principe que le traducteur littéraire doit avoir une compétence linguistique et culturelle de très haut niveau. Un diplôme Bac + 4, 5 ou 6 est donc nécessaire pour y entrer. Les étudiants sont souvent des enseignants de langue, des traducteurs techniques ou travaillant auprès des institutions européennes et souhaitant se reconvertir. Cette formation se déroule le samedi, sur

deux ans. Toutes les combinaisons de langue sont possibles, une section est ouverte dès que sept candidats sont intéressés. Depuis vingt ans, Françoise Wuilmart estime qu'environ trois traducteurs par an ont percé dans le métier, les autres auront au moins passé « de bons moments ». Cinq ou six heures d'atelier sous la houlette d'un grand professionnel forment le cœur de l'enseignement du CETL, car la théorie surgit de la pratique. Des ateliers d'écriture, séminaires d'analyse textuelle, un séminaire sur le droit d'auteur et sur le monde du livre et de l'édition, complètent la formation. Après le diplôme, l'étudiant dispose de trois ans pour rédiger un mémoire de traduction. Une formation complémentaire par correspondance a aussi été créée pour répondre à des besoins en hébreu, en suédois, etc.

Antoine Cazé expose le fonctionnement du master de Charles V créé par Michel Gresset et Françoise Cartano. Le principe est celui d'un cycle de conférences sur la traduction, l'édition, les métiers du livre, complété par des ateliers de traduction et d'écriture. La spécificité de cette formation est le tutorat, sorte de « compagnonnage » dans lequel l'étudiant va travailler chez un traducteur professionnel. Le stage obligatoire d'un à trois mois dans une maison d'édition est aussi un point fort de ce master. Les étudiants, recrutés sur concours, sont à la fois des jeunes en formation initiale et des journalistes, enseignants ou autres en reconversion.

Sur la question de l'insertion professionnelle, Antoine Cazé estime à 60 % le taux d'étudiants trouvant un emploi dans le domaine de la traduction (y compris technique).

Elena Balzamo expose le cas particulier du suédois, petite langue et grande littérature. Pour elle, on ne devient pas traducteur sur une courte durée, il faut se lancer, et publier un livre comme un musicien se produit en concert. À l'Institut suédois, elle anime un atelier d'une vingtaine de personnes qui, au terme d'un an de travail en commun, publient un recueil ou une anthologie. Ce travail est complété par des conférences données par un traducteur, un éditeur, un libraire, un auteur, un agent. Les étudiants sont des personnes bilingues et de double culture française et suédoise, qui n'ont pas suivi un parcours universitaire classique et à qui il manque certaines références culturelles. Elle pense que ce sera de plus en plus la situation typique pour les « petites langues ». Cette formation est un exemple de collaboration culturelle : le séminaire est financé par la Suède, dans les locaux de l'Institut suédois. Rien n'est formalisé.

Martin de Haan interroge les participants sur le chiffre de 83

traducteurs d'anglais qui sortent chaque année des masters. Antoine Cazé tempère le propos en rappelant que ces 83 jeunes diplômés ne deviennent pas tous traducteurs ; ils se destinent parfois à des métiers connexes. Toutefois, il est vrai que l'Université demande aux enseignants de rentabiliser leurs formations en les ouvrant à un plus grand nombre d'étudiants.

Jörn Cambreleng présente enfin la Fabrique des traducteurs, projet mené au Collège international de traduction littéraire à Arles. Cette courte formation post-diplôme s'adresse à ceux qui ont déjà publié au moins une traduction et souhaitent réfléchir à leur pratique. Le principe est un travail en binôme, l'un traduisant par exemple du chinois vers le français et l'autre du français vers le chinois. Cette collaboration permet à chacun de préciser sa propre identité de traducteur. À la fin des dix semaines, les traducteurs partagent leurs travaux lors d'une lecture publique, précédée d'une courte présentation de l'œuvre et des raisons qui ont poussé le traducteur à la choisir. C'est encore une occasion de clarifier la démarche de traduction.

Tous les intervenants s'accordent à dire qu'il faut susciter l'intérêt des étudiants pour d'autres langues que l'anglais, élargir les formations existantes à d'autres langues et créer de nouveaux types de formations multilingues.

Deuxième journée

« La tour de BaBulles : traduction, proximité et distance dans l'Europe contemporaine »

C'est par cette intervention, consacrée au statut du traducteur littéraire dans le contexte actuel, que Michael Cronin, directeur du Centre d'études sur la traduction de Dublin, ouvre la deuxième journée du Forum sur la traduction littéraire.

Selon lui, cinq grands défis se posent au traducteur pour l'avenir : l'Europe (institutionnelle), la société, l'informatique, l'éducation et les médias.

1. Europe institutionnelle

M. Cronin part du constat que la mise en place de l'Europe se fait sous forme d'intégration économique au sein de l'Espace économique européen (EEE) ; aux projets économiques est associée une vision

sociale, loin d'être aboutie mais au moins débattue. Il manque à l'Europe une vision culturelle. Or, cette dimension culturelle est indispensable à l'élaboration d'une Europe politique : si les responsables des différents États ne se comprennent pas, cela n'a rien d'étonnant puisque chacun ignore la culture de ses partenaires.

Cronin cite l'ouvrage de C. Grataloup, *Faut-il penser autrement l'histoire du monde ?*¹, qui pose le problème de l'intercompréhension culturelle : celle-ci suppose de décloisonner les histoires nationales, de ne pas étudier séparément les Renaissances italienne et française, par exemple. Dans ce contexte politique et culturel, Cronin souligne le rôle ambigu du traducteur, et donc l'ambivalence des réactions que suscite sa position. Historiquement, les traducteurs ont joué un rôle identitaire important, contribuant au développement des langues nationales (enrichissement du lexique, construction syntaxique) face, notamment, au latin. Mais le traducteur incarne dans le même temps l'ouverture sur l'extérieur, c'est celui qui regarde constamment ailleurs pour trouver d'autres littératures, d'autres idées. C'est donc une figure « qu'il ne faut pas trop fréquenter » puisque c'est celui qui, tel un « agent double », parle à la fois votre langue et celle de l'autre.

Le traducteur littéraire a été incontournable dans l'élaboration des cultures nationales (en Grande-Bretagne, culture élisabéthaine au XVI^e siècle, en France à l'âge classique, en Allemagne avec le romantisme) mais sa position spécifique en fait un représentant de l'interdépendance, ce qui le rend à la fois incontournable et un peu suspect.

2. Société

Cronin cite le sociologue Stuart Hall, qui emploie le terme de « cosmopolitisme vernaculaire » pour décrire la spécificité des sociétés actuelles, par contraste avec celles des siècles passés. Alors que, jadis, les sociétés considéraient que l'altérité radicale, l'exotisme, se situait hors d'elles, dans un ailleurs lointain et coupé de leur propre réalité immédiate, quotidienne, bon nombre de sociétés actuelles sont confrontées en permanence à l'autre, à l'étranger, voire à l'étrange : l'autre se rencontre au restaurant thaï où l'on fait sa pause déjeuner ; l'autre, ce sont les nombreuses langues entendues au détour d'une rue,

¹ Christian Grataloup, *Faut-il penser autrement l'histoire du monde ?*, Armand Colin, 2011, 212 p.

au pub ou dans le métro, les musiques « du monde » à la radio, etc.

Les flux migratoires des dernières décennies, et la mondialisation en général, ont introduit une complexification linguistique radicale : aujourd'hui, les langues et cultures de l'Europe, ce sont aussi celles des immigrants du monde entier qui vivent sur le territoire européen.

Ce phénomène va de pair avec un autre enjeu : la question du multiculturalisme, dénoncé par certains sur notre continent. Et la traduction est considérée comme l'un des facteurs contribuant à ce phénomène, qui serait en train de miner la société actuelle. Il s'agit là d'un discours qui est particulièrement présent dans les médias anglo-saxons. Or, la traduction littéraire est, elle aussi, confrontée à cette complexification, et elle pourrait par conséquent être amenée à jouer un rôle dans ce débat de société majeur.

3. Informatique

D'une manière générale, l'informatique pose la question de l'avenir de l'écrit et, pour le traducteur, celle de l'impact des technologies de l'information sur le devenir de son activité. Cette question se décline sous deux grands axes : rapport à la lecture et phénomène de la bidirectionnalité de l'Internet.

Quel que soit le lecteur, lecture sur support papier et lecture à l'écran ne s'effectuent pas de la même manière. Les rythmes et processus diffèrent, comme l'a montré un groupe de chercheurs allemands qui a travaillé récemment sur le temps passé à parcourir une page sur un écran d'ordinateur. En enregistrant les mouvements des yeux, ces chercheurs ont constaté que, pendant la lecture à l'écran, le regard balaie la page en trois temps : haut de page, milieu puis bas de page. En moyenne, un lecteur passerait une quinzaine de secondes sur une page lue – ou, mieux, survolée – à l'écran (contre plusieurs minutes pour une page imprimée). Ces moyennes varient d'ailleurs selon les pays et les langues, les Canadiens passant ainsi 19 secondes par page informatique, les Français 22, et les Allemands 26.

Ce nouveau mode de lecture a une conséquence importante pour les traducteurs pragmatiques, car un survol aussi rapide à la recherche d'une information entraîne un nouveau rapport aux textes. Dans une relation de consommation immédiate, « flash » pour ainsi dire, le niveau de qualité requis reste-t-il le même ?

La littérature, quant à elle, n'est pas confrontée à ce problème. Si l'on excepte le cas particulier de la micro-fiction ou fiction dite « éclair² », les textes littéraires restent lus pour leur valeur stylistique, et

la qualité de travail du traducteur humain ne semble donc pas affectée dans les mêmes proportions par ces nouvelles technologies.

L'autre aspect lié à la généralisation de l'informatique, et plus particulièrement celle de l'Internet, est le phénomène de la bidirectionnalité. Le web 2.0 ou web « sémantique » a rendu possible l'interaction. Le succès des réseaux sociaux en est l'illustration la plus évidente, mais il faut citer, pour les métiers de la traduction, le phénomène de la traduction collaborative ou « wiki-traduction » : les internautes participent bénévolement à la traduction des différents textes. Cronin cite l'exemple des séries coréennes sous-titrées par des internautes américains. Quelle qualité en ressort ? Et quelle image du métier de traducteur cela contribue-t-il à forger, même s'il est entendu que les internautes participant à de tels travaux ne sont pas des gens du métier ?

Faut-il voir dans ce phénomène une chance, une occasion de diffusion pour les textes littéraires ? En tant qu'Irlandais, Cronin évoque le cas des langues rares comme le gaélique, pour lesquelles le volume des textes diffusés reste assez modeste, dans un système où toute traduction est ou serait professionnelle. Faut-il au contraire voir là une pratique abusive, mettant en circulation des traductions bas de gamme, catastrophique pour la qualité des traductions – littéraires en particulier ?

L'informatique pose au fond le problème de la « chronodiversité » – un thème moins connu et médiatisé que celui de la biodiversité !

Pour schématiser, on peut considérer qu'à l'époque des correspondances par voie postale, il était entendu que l'on disposait d'environ une semaine pour répondre à un courrier. Le fax a modifié la donne, le délai de réponse habituelle passant à plus ou moins deux jours. La généralisation du courrier électronique et des SMS nous impose quant à elle une réactivité de l'ordre de quelques heures, voire quelques minutes.

L'époque actuelle est devenue celle du temps instantané. La Grande-Bretagne est désormais une société du 24h/24 et 7j/7, où les magasins sont ouverts en permanence. Le temps ne serait plus

1 « Flash fiction » en anglais. Comme ces noms l'indiquent, ce type de fiction se caractérise par sa brièveté extrême (moins de 1 000 mots). Si la microfiction était déjà expérimentée par Kafka ou Cortazar, elle s'est particulièrement développée avec l'arrivée d'Internet.

dédié à autre chose qu'à la consommation.

Et la traduction littéraire dans ce contexte ? Elle nous rappelle que différents types de temps continuent d'exister. Elle s'inscrit dans la durée, tout comme son apprentissage, qui prend des années. Sur ce point, le traducteur est donc confronté à un défi de taille : il s'agit pour lui de faire reconnaître que certaines activités requièrent un autre temps que celui de l'immédiateté et que la valeur d'un travail ne réside pas dans la rapidité de sa livraison.

4. Éducation

Il faut ici entendre par éducation non pas la formation des traducteurs, mais celle du public, lecteur de traductions. Cronin rappelle que l'Irlande a deux langues nationales, l'anglais et le gaélique. Or, les manuels de littérature ne font aucune place aux grands textes traduits dans ces deux langues.

Cronin cite l'exemple, dans l'Angleterre du XVI^e siècle, des traductions d'Ovide réalisées par Golding, qui ont été fondamentales pour l'évolution de la langue et de la culture anglaises. Shakespeare, par exemple, a largement puisé dans ces traductions. De même, la traduction de *Madame Bovary* par Eleanor Marx est régulièrement mentionnée par D.H. Lawrence comme étant sa « Bible », et elle eut plus généralement une influence essentielle sur le roman anglais du XIX^e siècle.

Se pose donc un énorme défi éducatif, qui consisterait à amener les traductions dans les programmes scolaires.

5. Médias

Dans *La légende des anges*³, Michel Serres explique que le rôle de l'ange a ceci de spécifique que cette figure délivre son message puis disparaît. De même, le traducteur transmet le message, et s'efface.

À l'inverse, les journalistes et autres animateurs de télévision passent au premier plan, reléguant le message au rang de donnée secondaire. Sortes d'anges déchus, ces messagers des temps modernes tendent à accaparer tout l'espace médiatique. Or, ces mêmes messagers sont très importants pour la traduction littéraire.

3 Michel Serres, *La Légende des anges*, Flammarion, 1993, 302 p.

En préparant il y a quelques années une étude sur la littérature dans le contexte européen⁴, Cronin a constaté que les acteurs de la chaîne du livre faisaient leur travail sérieusement : les éditeurs avaient préparé les ouvrages, les traducteurs avaient traduit les œuvres, mais ces livres ne parvenaient pas au public car il n’y avait personne dans les médias pour transmettre au lecteur « la bonne parole traductive ».

Il manquait un maillon fondamental : une médiation, comprise comme pont entre ces littératures et le public. Suite à cette étude, Cronin avait proposé un système de bourses européennes qui permettrait aux journalistes et chroniqueurs littéraires de séjourner dans d’autres pays pour en découvrir, en immersion, la culture et la littérature, voire la langue. Chacun (médiateur, éditeur, lecteur) aurait en effet tout à gagner à ce que les médiateurs connaissent mieux la littérature étrangère, le contexte dans lequel s’inscrit une œuvre donnée.

Pour Cronin, puisque les anges déchus sont omniprésents, le traducteur, parmi d’autres acteurs de la vie littéraire, doit apprendre à composer avec eux, à s’en faire des alliés utiles et avertis.

M. Cronin situe le travail du traducteur littéraire dans un contexte large, global : à ses yeux, il s’agit certes pour le traducteur de ne pas rester invisible ; mais ce n’est pas – ou pas seulement – à l’échelle de ses conditions de travail ou de son statut qu’il doit gagner en visibilité ; l’enjeu est pour le traducteur de mettre en évidence toute l’importance du travail de traduction, son caractère « stratégique ». Selon Cronin, l’avenir de l’Europe, et pourquoi pas celui du monde, dépend largement des outils et conceptions que peuvent apporter les traducteurs littéraires !

« Existe-t-il une Europe de la traduction ? »

Au cours de cette table ronde, on parlera de la situation des traducteurs dans quelques pays européens, de l’Europe à proprement parler et de ses au-delà, francophonie et Méditerranée notamment.

En Europe même, la situation des traducteurs est contrastée, les conditions de travail sont généralement difficiles, ce qui n’est pas sans conséquences sur la qualité du travail et la visibilité du traducteur. En

4 Michael Cronin, “Bringing Europe to Book? Literature and the Promotion of Cultural Diversity in the European Union”, in *Translation Ireland*, 2005, pp. 5-20.

Allemagne, explique Uli Wittman, les traducteurs, soutenus par un puissant syndicat, sont fréquemment en procès contre les éditeurs pour faire respecter leurs droits. C'est de cette façon-là qu'ils contribuent à façonner la législation garantissant l'observance de bonnes pratiques.

Il existe peu de pays qui mettent en œuvre une politique de soutien aux traducteurs et, de ce point de vue, la France fait figure d'heureuse exception. Pour autant, tout n'est pas rose, loin de là, comme le rappelle Jean-Yves Masson, qui déplore l'état de l'enseignement des langues et l'absence de la littérature étrangère, dont il dénonce l'expulsion hors des programmes de lycée. De ce fait, les traducteurs et la traduction en tant que telle n'ont aucune place dans l'histoire de la littérature française, à quelques exceptions près, toujours citées, celle de Baudelaire, par exemple, traducteur d'Edgar Poe. À cela s'ajouterait, dans les médias, un manque de compétence des critiques littéraires en matière de littérature étrangère, dans un contexte où, de surcroît, prédomine la langue anglaise. Pour Jean-Yves Masson, les cultures et les littératures de l'Europe restent largement méconnues en France et la curiosité à leur égard n'est pas entretenue. Le traducteur, dès lors, lui apparaît non comme un passeur ou un intermédiaire, mais comme un véritable militant de la littérature étrangère. Le travail d'Uli Wittman, grand défricheur des littératures d'Afrique, s'inscrit bien dans le militantisme et l'effort pour ouvrir au lectorat d'autres horizons littéraires.

Tous les participants s'accordent à reconnaître qu'il faudrait rééquilibrer les échanges. Martin de Haan, président du CEATL, rappelle les trois problèmes majeurs qui, selon lui, affectent les flux de traduction : l'écrasante prédominance de l'anglais comme langue traduite, le faible nombre d'ouvrages traduits en anglais et l'insuffisance de la circulation de « petite langue à petite langue ». On y ajoutera les spécificités de la politique culturelle de l'Europe, qui requiert généralement la collaboration de trois pays pour l'obtention de subventions : autant dire que la traduction n'y a guère sa place, ou de façon extrêmement marginale.

Leyla Dakhli, secrétaire générale de la Société européenne des auteurs, suggère de valoriser toutes les langues parlées en Europe, c'est-à-dire d'inclure celles de l'immigration. Pour créer une véritable communauté, il faut, rappelle-t-elle, utiliser les ressources du moment, à savoir développer l'utilisation d'Internet en ce domaine et créer, par exemple, une plateforme de conseil animée par les gens du livre. Un

premier pas consiste, par exemple, à identifier les lacunes de la traduction en s'aidant des auteurs, et à encourager traducteurs et éditeurs à se mettre à l'ouvrage. Une première liste a du reste déjà été constituée, disponible sur le site de la SEA. Jean-Yves Masson suggère, pour sa part, d'établir une liste d'œuvres représentatives, à l'image de ce qui s'est fait à l'UNESCO.

Tous conviennent néanmoins qu'il est nécessaire de dépasser les frontières de l'Europe et d'élargir la réflexion et l'action à l'ensemble du monde. À ce propos, Martin de Haan rappelle l'existence du projet « Traduire en Méditerranée ». En bref, si les résistances et les pesanteurs institutionnelles sont fortes, les compétences et la volonté d'agir existent. Il faudrait parvenir à développer la curiosité des lecteurs, promouvoir l'enseignement des langues et littératures étrangères et rééquilibrer les échanges afin de donner leur place à toutes les langues, en soulignant qu'elles jouissent d'une égale dignité, qu'elles soient parlées par des millions de locuteurs ou seulement quelques centaines.

« Des échanges inégaux : géographie de la traduction à l'heure de la mondialisation »

Gisèle Sapiro, sociologue, directrice de recherche au CNRS, ouvre la dernière demi-journée par un exposé très riche et très documenté. Elle rappelle au préalable que les traductions ont participé à la codification des langues et des littératures nationales. S'agissant de la géographie des échanges en ce domaine, la situation évolue mais se caractérise par une forte asymétrie. Dans les années 1980, on compte 45 % de traductions issues de l'anglais, 10 % d'œuvres traduites du russe, du français et de l'allemand – ces langues étant les plus représentées. Depuis, la mondialisation a entraîné une augmentation du nombre de traductions en circulation, sans toutefois provoquer de diversification, bien au contraire. Le volume de l'anglais est passé à 59 %, le russe a connu une chute tandis que le français et l'allemand se maintenaient. L'espagnol, quant à lui, a renforcé sa position mais reste en dessous de 3 %. Certains demeurent presque complètement exclus des échanges, comme le continent africain. De nombreux paramètres sont évidemment à considérer, dont la politique, le prestige, les enjeux économiques, la politique culturelle, etc.

Une bipolarisation s'est affirmée entre marché de masse et diffusion restreinte, cette dernière assurant une diversité linguistique maximale et reposant essentiellement sur un marché de l'offre. En France, la

diversité est assurée par le volontarisme éditorial, par l'action des traducteurs, et s'appuie aussi sur une politique efficace d'aide à la traduction. Les échanges intra-européens y sont prédominants, pour des raisons historiques et culturelles, mais un certain nombre de collections s'ouvrent aux littératures du monde entier.

Dans les espaces linguistiques, on constate un large éventail de rapports entre centre et périphérie en matière de circulation des œuvres traduites. Dans l'aire francophone, tout ou presque passe par Paris. La situation est différente dans l'espace anglophone, plus éclaté, marqué par le polycentrisme, ou dans l'aire lusophone, où le cloisonnement est de rigueur.

En bref, la géographie des échanges évolue, mais les déséquilibres ont tendance à s'accroître et on est loin d'un marché mondialisé de la traduction.

« La géographie de la traduction »

En compagnie des invités de la table ronde, nous partons pour un vaste tour d'horizon géographique. Avec Timothy Bent, tout d'abord, traducteur et éditeur chez Oxford University Press, maison d'édition prestigieuse – par sa géographie même, son statut de « marque » et d'« autorité » en matière linguistique et littéraire. Pour T. Bent, l'anglais, langue hybride, s'est en quelque sorte institutionnalisé au travers de l'anglais d'Oxford. Le fait qu'il existe une branche américaine d'Oxford University Press (où travaille T. Bent) rend la donne encore plus complexe dans la mesure où cela implique de transposer une géographie hautement signifiante dans une autre, elle aussi fortement connotée.

Et s'agissant de la transplantation des auteurs étrangers ? Peut-on définir des critères de réussite ? La question est évidemment difficile, mais T. Bent repère tout de même quelques-uns des ingrédients du succès : pour le pamphlet de Stéphane Hessel, *Indignez-vous*, ce sera le parcours de l'auteur, l'air du temps (les révoltes des pays arabes), le titre, la dimension « développement personnel » de l'ouvrage ; pour *L'Élégance du hérisson* de Muriel Barbery, on misera sur la géographie dans laquelle s'inscrit le roman ; pour *Suite française* d'Irène Némirovsky, le contexte historique et l'histoire même du manuscrit. Bref, on le voit, la géographie, prise au sens large, peut constituer un élément décisif du succès d'un livre à l'étranger.

Ana Estevan, éditrice chez Tusquets (Espagne), évoque la politique de sa maison d'édition, ainsi que de ses filiales en Amérique

latine. L'Espagne connaît des flux de traduction importants à partir de l'anglais, des langues scandinaves et asiatiques. Sa spécificité tient aussi à une politique éditoriale encourageant la traduction mutuelle des langues qui se partagent son sol : castillan, catalan, galicien et basque. Cette production interne s'est accrue au cours des dix dernières années.

Nicolas Idier, attaché culturel à l'ambassade de France à Pékin, est en charge des questions d'édition. Il rappelle que, dès le XVII^e siècle, la France a manifesté un grand intérêt pour la Chine, dont elle s'est attachée à traduire la pensée. Cet intérêt jamais démenti transparait aujourd'hui dans la production d'éditeurs de qualité, tels Gallimard, Actes Sud, Les Belles Lettres... La Chine, pour sa part, accueille peu de livres étrangers (à l'inverse d'autres pays asiatiques, comme la Corée, par exemple). La France se situe en 3^e ou 4^e position en volume de cessions de droits, mais reste largement distancée par les États-Unis et l'Angleterre. La littérature française, en effet, a du mal à s'imposer face aux best-sellers, et le même constat vaut pour les sciences humaines et sociales.

N. Idier souligne que la géographie chinoise de la traduction reflète les rapports de force géopolitiques. Pékin joue un rôle très centralisateur et, depuis 2005, est devenu un véritable pôle de traduction. L'influence du politique reste prédominante dans le domaine culturel et les éditions doivent compter avec des partenaires politiques et institutionnels. Cet état de fait n'est pas nécessairement à déplorer dans la mesure où les traducteurs, notamment, sont souvent des universitaires, qui disposent de la formation nécessaire pour aborder les œuvres et leur contexte en connaissance de cause. Ils offrent une garantie de qualité qui n'est pas toujours assurée dans un pays où l'on s'improvise volontiers traducteur, surtout lorsque des aides ponctuelles favorisent des projets de traduction. Depuis peu, on assiste à la naissance progressive de maisons d'édition privées, qui restent néanmoins soumises au politique. Jusqu'où peut-on aller ? Les éditeurs le savent, en jouent et cherchent à contourner la censure. De ce point de vue, la multiplication des maisons d'édition facilite les opérations de contournement, de même que le développement de la production numérique.

À l'heure actuelle, la Chine accuse « un repli culturaliste », qui se manifeste, entre autres, par un désintérêt pour la traduction d'ouvrages étrangers. L'Institut français, pour sa part, finance un programme d'aide à la traduction et invite volontiers écrivains et

intellectuels à faire connaître leur œuvre en Chine. Parmi les grands succès de librairie, outre les classiques de la littérature française, on mentionnera Françoise Sagan, Jean-Marie Le Clézio (dès avant l'attribution du prix Nobel), Patrick Modiano (en particulier *Dans le café de la jeunesse perdue*), Jean Échenoz. Un éditeur cantonais s'est même, depuis longtemps, voué à la traduction des auteurs des Éditions de Minuit...

Richard Jacquemond, traducteur, diplomate, sociologue, brosse un panorama de l'édition dans le monde arabe, aire politique, culturelle et linguistique rassemblant une vingtaine de pays et représentant 300 millions de lecteurs potentiels. Depuis le 11-Septembre, le monde arabe nous apparaît fermé sur lui-même, or la réalité est bien différente. En effet, les changements sont sensibles en matière de diffusion du livre, de nombre de traductions, d'évolution du lectorat. Ces changements expliquent du reste en partie l'origine du « printemps arabe », né d'une évolution sociale et culturelle qui a notamment contribué à l'émergence d'une classe moyenne éduquée.

En dix ans, on est passé de 42 à 55 cessions de droits par an. Même si le chiffre est modeste, il indique une tendance à la légalisation (contre la pratique largement répandue du piratage) et une insertion de l'édition arabe dans le marché international. Certes, les progrès restent fragiles, entre autres du fait de la fragmentation. Dans les années 1950 à 1970, les deux principaux centres de production du livre étaient le Liban et l'Égypte. Aujourd'hui, il existe une vingtaine de marchés nationaux, ce qui entraîne des difficultés de circulation en raison du manque d'unification. Sans compter que l'édition reste sous-développée et peu professionnalisée. Les traducteurs sont en majorité des amateurs, qui travaillent de manière occasionnelle. Le nombre des professionnels est réduit. Cela étant, en dépit de conditions de travail très insuffisantes, le traducteur jouit d'un statut moral reconnu, entre autres parce qu'il contribue à la modernisation linguistique et culturelle. De ce point de vue, en effet, la traduction est vue comme un outil de transformation de la langue du pays cible.

Le livre traduit en arabe représente 5 à 10 % de la production éditoriale, un chiffre modeste, qui n'est pas sans rappeler la situation chinoise, mais témoigne en même temps d'un mouvement de professionnalisation. À l'égard du français, la situation est contrastée : dans le Maghreb, la majorité des traductions s'effectue à partir du français tandis que dans le Machrek, la principale langue source est l'anglais. Au Liban et en Syrie, le français fait presque jeu égal avec

l'anglais, et ce pour des raisons historiques. D'une manière générale, la demande locale s'oriente vers les romans français écrits par des auteurs issus de l'immigration ou parlant des mondes arabes.

« Les logiques d'influences et les logiques économiques de la traduction »

Paul de Sinéty, directeur du département Livre et Promotion des savoirs de l'Institut français, ouvre la table ronde en rappelant que les objectifs de l'Institut, qui dépend du ministère des Affaires étrangères, est de promouvoir l'influence française à l'étranger. Il existe actuellement dans le monde un réseau de trois cent cinquante établissements culturels et quinze bureaux du livre qui travaillent en partenariat avec les éditeurs, les universitaires et les traducteurs. Car la traduction est un levier d'action et la formation des jeunes traducteurs est déterminante. Ce pour quoi l'Institut subventionne un programme de formation au CITL d'Arles, la Fabrique des traducteurs. L'Institut possède également un programme d'aide à la publication. Le rôle de l'Institut français se limite à l'extraduction, c'est-à-dire à exporter la littérature française vers les pays étrangers.

Isabelle Nyffenegger, chef du département de la création au Centre national du Livre, présente l'action de celui-ci. Il soutient les initiatives privées dans une logique économique et culturelle, tant au niveau national qu'international. En volume, l'aide à l'intraduction est égale à l'aide à l'extraduction, ce qui revient à dire qu'il soutient autant le rayonnement de la culture française à l'étranger que celui de la culture étrangère en France. Le CNL a toujours soutenu activement la traduction et les traducteurs en France et considère que ces derniers ont un rôle de prescripteurs dans la diffusion de la littérature étrangère.

Le CNL soutient les librairies françaises à l'étranger, ainsi que les bibliothèques. Il aide également les organismes institutionnels comme le BIEF, l'AILF, ATLAS et l'ATLF. Il a inauguré il y a quelques semaines le portail France-Livre, créé en partenariat avec l'Institut français, entre autres.

Aujourd'hui, alors que l'Europe connaît un climat de crise, le CNL offre un soutien économique à la Grèce pour empêcher là-bas la disparition de la culture française.

Martine Heissat est directrice des cessions de droits aux éditions du Seuil et, à ce titre, travaille dans l'extraduction, c'est-à-dire qu'elle vend les auteurs français à l'étranger. Elle cherche à fidéliser les petites maisons et remarque que le premier critère n'est plus la

qualité littéraire ou le coup de cœur mais les chiffres de vente potentiels. S'il y a des aides à la traduction, les contrats sont plus faciles à signer... Cependant, certains auteurs restent culturellement difficiles à vendre. Il est souvent plus facile d'exporter un philosophe comme Derrida qu'un auteur de littérature.

Jean Mattern, lui, travaille dans l'intraduction, puisque, chez Gallimard, il est responsable de la collection « Du monde entier », qui comprend quarante langues issues de cinquante-sept pays. « Du monde entier » publie entre trente et trente-cinq titres par an : neuf ou dix traduits de l'anglais, le reste se répartit entre allemand, espagnol, italien et une grande variété d'autres langues. Gallimard sollicite peu le CNL, davantage les aides à la traduction des pays étrangers.

Isabelle Nyffenegger explique que, sur six cents demandes de subvention à la traduction, quatre cents sont accordées. Le CNL est sensible au niveau des rémunérations, y compris à l'étranger, et en tient toujours compte dans les critères d'attribution. Il est à souligner que le critère des ventes potentielles n'est pas déterminant...

En ce qui concerne l'extraduction, le CNL n'accorde pas plus de 50 % du coût total de la traduction car il doit y avoir investissement de l'éditeur étranger.

Paul de Sinéty raconte qu'en 2010, la France était invitée d'honneur au Salon de Moscou où on présente autant de fiction que de non-fiction. L'Institut français a fait venir des auteurs de sciences humaines et a promu une politique offensive auprès des éditeurs russes. Il y a eu douze auteurs invités et à ce jour, dix contrats de traduction signés.

Jean Mattern souligne à quel point les responsables de droits en France sont des gens formidables. Souvent, ils acceptent de signer des contrats à perte parce qu'ils considèrent que l'important, c'est de diffuser le plus possible les ouvrages. Heureusement que l'État français, à travers le CNL et l'IF, soutient cette politique.

Il rappelle que « Du monde entier » reçoit entre deux mille et deux mille cinq cents propositions par an pour seulement trente à trente-cinq titres publiés : on peut dire que les réseaux fonctionnent !

Que le CNL ait un programme de subventions dans les deux sens (extraduction et intraduction) est une très bonne chose.

Isabelle Nyffenegger renchérit en disant que l'originalité de cette structure d'aide aux littératures étrangères a fait florès et qu'on assiste maintenant à une modélisation du CNL.

Jean-Claude Bologne, de la SGDL, intervient pour demander s'il y a une coordination des différentes aides.

Paul de Sinéty répond qu'il y a une collaboration entre le CNL et l'IF et qu'il n'y a aucun chevauchement à l'extraduction. Isabelle Nyffenegger signale que sur le portail France-Livre, on trouve toutes les informations utiles aux professionnels du livre français et étranger, comme des statistiques, des listes d'institutions, des données sur les marchés du livre...

Jean Mattern remarque qu'il ne faut pas centraliser à outrance et qu'une collaboration étroite entre le privé et le public est une très bonne chose. Coordinons nos efforts dans un grand esprit d'ouverture... N'oublions pas que le marché peut être surprenant et que les chiffres d'un livre à l'étranger ne reflètent pas forcément sa carrière en France.

Les droits étrangers représentent une vitrine pour l'édition et doivent être équilibrés entre une négociation commerciale et l'attente légitime des auteurs. Les agents littéraires jouent un rôle important dans cette branche d'activité. Certains fonctionnent davantage dans le rendement immédiat que dans la construction d'un catalogue.

Olivier Mannoni demande quelle est la réaction des éditeurs devant la place de plus en plus grande prise par les agents, toujours prêts à accélérer les rythmes commerciaux.

Martine Heissat répond en racontant que les agents travaillent à Francfort pendant les trois jours qui précèdent la Foire et qu'ensuite, ils s'en vont. Ce qui signifie que les éditeurs se font « griller » par les agents. Il faut savoir que les agents ne s'occupent pas des petits éditeurs étrangers.

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, vient conclure ce Forum en insistant sur l'importance de la traduction et des traducteurs et sur l'urgence d'une politique de formation adaptée à la profession. Il rappelle que la traduction est une des priorités du ministère, car elle représente le meilleur moyen de lutter contre le repli sur soi défensif.

Ces comptes rendus ont été assurés par Corinna Gepner, Marie Gravey, Laurence Kiefé et Delphine Rivet. L'intervention de Michael Cronin, dont ce compte-rendu est extrait, a fait l'objet d'un article publié dans la revue Traduire (n° 225).